

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

18

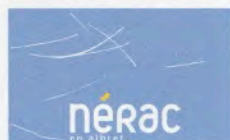
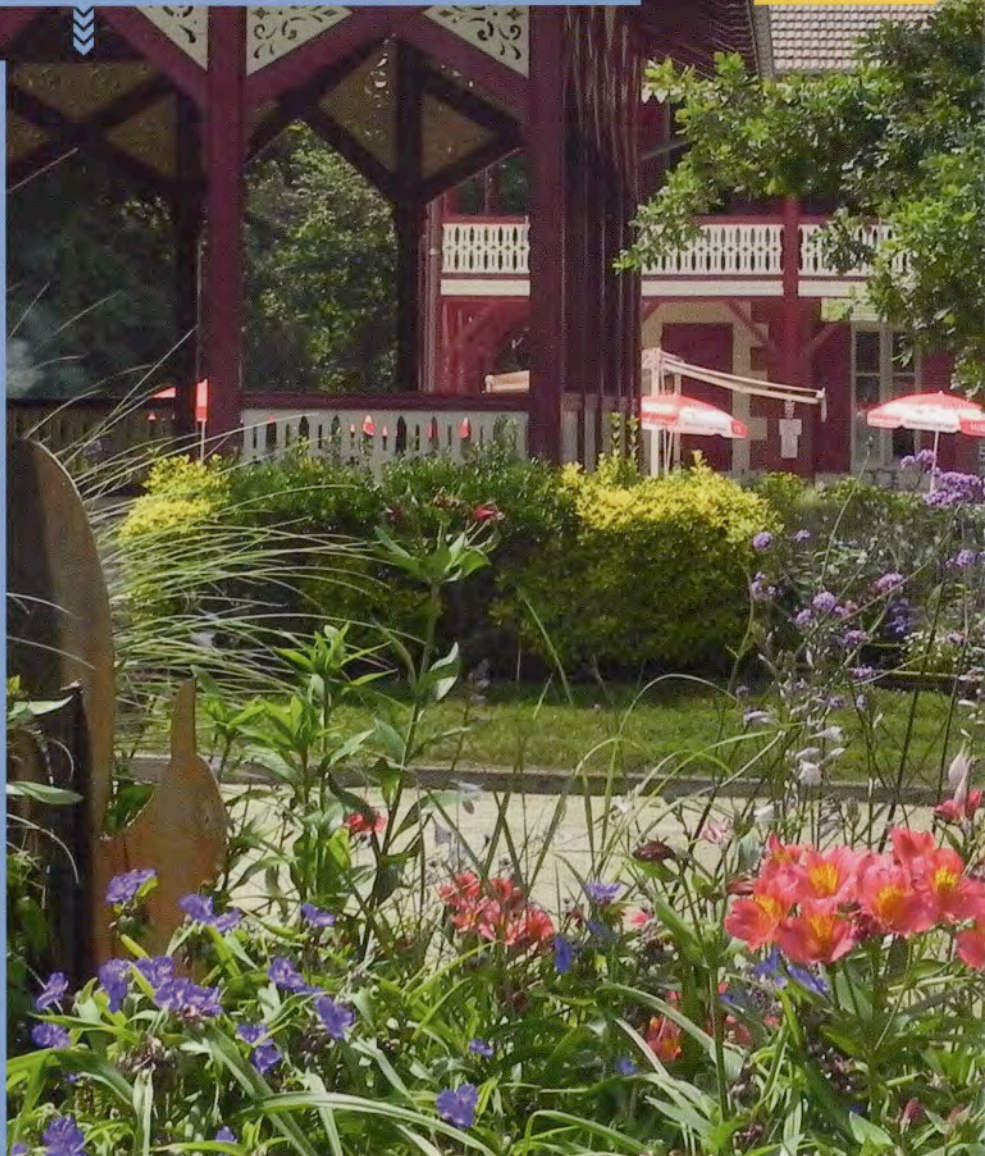
juillet 2015



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Vice-Président du
Conseil départemental

Chères Néracaises, Chers Néracais,
Lors de la campagne électorale de 2014, nous nous étions engagés à vous tenir informés régulièrement de l'avancée des 57 actions qui constituent notre contrat avec vous. C'est chose faite dans ce bulletin, dans lequel vous trouverez, action par action, un bilan d'étape. Comme vous pourrez le constater, après un an de ce second mandat, nous respectons la parole que nous vous avons donnée, dans un contexte particulièrement difficile. Malgré tout, en 2015, pour la 9^{ème} année consécutive, les taux d'imposition municipaux n'augmenteront pas. Les dépenses de fonctionnement seront en baisse, le soutien à l'investissement restera important et la dette de la commune continuera à être inférieure à la moyenne des communes de la même strate. Les pages suivantes vous permettront de prendre connaissance des points clé de ce budget, fidèles à notre engagement depuis 2008 : améliorer la vie quotidienne des Néracais, assurer l'avenir de Nérac. Après un printemps riche avec la Garenne Partie qui a attiré près de 10 000 participants, et après de belles fêtes du mois de mai sous le soleil, l'été arrive, avec à Nérac son lot d'animations et de moments propices à la convivialité et au plaisir de se retrouver. Je vous laisse découvrir le programme ! Enfin, je vous renouvelle ma disponibilité pour vous rencontrer, chaque matin, à la mairie sur simple rendez-vous. Bon été à Nérac !

Amicalement,
Nicolas LACOMBE



www.nerac.fr

CONTRAT de mandat 2014-2020

avec Les NÉRACAIS : BILAN d'étape

Comme nous nous y sommes engagés durant la campagne des élections municipales du mois de mars 2014, nous vous proposons ici un point d'étape sur l'avancée des 57 actions qui constituent notre contrat avec les Néracais et notre feuille de route pour le mandat 2014-2020. Contrairement à d'autres communes, nous avons pris la juste mesure de la crise et de la baisse des dotations de l'Etat : notre programme en tenait compte en étant réaliste et concret. Toutes les actions présentées en 2014 restent donc d'actualité.

VIVRE ENSEMBLE, RASSEMBLER LES NÉRACAIS. RENFORCER LES LIENS ENTRE LES NÉRACAIS

Action n° 1	Mettre en place un Office Municipal des Associations pour favoriser les synergies entre les associations néracaises et organiser des animations et des actions pour tous les publics (jeunes, seniors) tout au long de l'année.	Action en cours
Action n° 2	Désigner et former un agent « référent associations » à la Mairie.	Fait. Il s'agit de Sébastien Carion
Action n° 3	Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes en ciblant ses actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable.	Action réalisée
Action n° 4	Impulser avec les habitants l'organisation de repas de quartiers. Mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises.	Action en cours
Action n° 5	Rénover l'ancienne salle d'audience du tribunal pour remplacer la salle « Paul Charles », salle de réunion indispensable à la vie associative de notre commune.	Action inscrite au plan pluriannuel d'investissement. 1 ^{ère} phase en 2015

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Action n° 6	Formaliser et organiser les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat.	Des réunions de quartier ont lieu, mais sous la formule du 1 ^{er} mandat. La formalisation des réunions de quartier est en cours de réflexion
Action n° 7	Pérenniser les permanences des élus sur le marché.	Action réalisée
Action n° 8	Organiser des réunions publiques régulières afin que les élus (municipaux, intercommunaux, départementaux) rendent compte de leur action et du respect de leur contrat avec les citoyens.	Une réunion sera organisée en 2015
Action n° 9	Recourir si nécessaire au référendum local comme nous l'avons déjà fait pour la vidéoprotection.	Au besoin

FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT, À LA CULTURE ET À UNE ÉCOLE DE QUALITÉ

Action n° 10	Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés Saveurs et Guinguette, Festival Garenne Partie, Rencontres Chaland, marché aux truffes, journées du cheval, soirée des bénévoles...	Action réalisée
Action n° 11	Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac	Des propositions culturelles sont faites tous les ans à tous les établissements scolaires de la ville
Action n° 12	Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire	Fait

Action n° 13	Assurer un avenir au Cinéma	Action réalisée
Action n° 14	Optimiser les nombreux équipements sportifs de la ville par la réalisation d'améliorations ponctuelles	Il s'agit d'une action sur la durée. En 2015 aura lieu la réorganisation du gymnase Dieulivol
Action n° 15	Mettre en place un dispositif d'accompagnement favorisant l'accès au sport et à la culture pour tous	Action liée à la mise en place de l'office municipal des associations
Action n° 16	Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires	Action réalisée
Action n° 17	Mettre en place un plan d'informatisation performant des quatre écoles publiques	Action en cours. Le budget 2015 prévoit le câblage de l'école Jean Rostand
Action n° 18	Mettre en place la réforme des rythmes scolaires au mieux des intérêts des enfants	Action réalisée. Une enquête réalisée par la FCPE de Nérac a relevé un niveau élevé de satisfaction des parents

ASSURER LA SÉCURITÉ DES NÉRACAIS

Action n° 19	Renforcer la coopération du « groupe opérationnel » Sous-Préfet/Procureur de la république/Capitaine Gendarmerie/Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles	Action réalisée. Nous avons élargi ce groupe aux communes de Barbaste, Lavardac et Vianne pour agir de façon plus territoriale
Action n° 20	Renouveler la convention de mutualisation Police municipale / Gendarmerie	La convention sera renouvelée au terme de celle-ci en novembre 2015
Action n° 21	Mettre en place la procédure de transaction permettant une réponse exemplaire et rapide à des infractions commises sur des biens publics	Fait. Le protocole a été signé avec le Procureur de la République en janvier 2015
Action n° 22	Mettre en place un CDDF (Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles) qui permet d'apporter une réponse progressive et graduée, adaptée à chaque situation spécifique et qui contribue à responsabiliser les parents et à restaurer l'autorité parentale	Action en cours
Action n° 23	Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics, notamment en associant la gendarmerie et la police municipale à toutes les réunions de quartier, ainsi que ponctuellement Monsieur le Procureur de la République (sur sa proposition)	Action en cours
Action n° 24	Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de fin d'année, saison touristique...)	Action réalisée
Action n° 25	Maintenir l'opération « tranquillité absence »	Action réalisée

ASSURER L'ACCÈS À LA SANTÉ

Action n° 26	Garantir une MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) sur la zone de santé du Pin afin de permettre à de nouveaux professionnels de s'installer en Albret	Action en cours. La procédure d'appel d'offres est en cours.
Action n° 27	Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière	Action permanente

Maintenir des services publics de qualité

Action n° 28	Veiller au maintien et à la qualité des services publics d'Etat que sont l'hôpital, la gendarmerie, la sous-préfecture, le trésor public, la DDT (Direction Départementale des Territoires), la Poste	Action permanente
Action n° 29	Assurer la pérennité des services en régie municipale (eau, assainissement) reconnus pour leur efficacité et leur rentabilité et étendre la régie, si possible, à l'éclairage public	Action réalisée pour l'eau et l'assainissement. A l'étude pour l'éclairage public au terme du contrat nous liant au SDEE

Optimiser la collecte des ordures ménagères sur la commune

Action n° 30	Etudier la reprise en régie par la Communauté de Communes de la collecte des ordures ménagères afin de supprimer un échelon de décision (optimisation des coûts, fluidité dans l'exécution des décisions)	Action qui sera mise à l'étude dans le cadre de la future communauté de communes du Grand Albret
Action n° 31	Assurer une information précise des habitants sur les jours de collecte des différents types de déchets dans chaque quartier afin de réduire les sorties de sacs les mauvais jours	Action en cours
Action n° 32	Poursuivre la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures	Action permanente
Action n° 33	Chiffrer et mettre en place si possible la collecte en porte à porte dans les hameaux de la commune	Action en cours

Aménager notre commune. Etablir un programme d'urbanisme sur 6 ans

Action n° 34	Réaliser les travaux de requalification du Boulevard Coubertin et des rues adjacentes en plusieurs tranches	En cours. Les travaux auront lieu en 3 tranches : 2015, 2016, 2017
Action n° 35	Mettre en place dès 2014 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat en intégrant la nécessité de circulations douces et de l'accessibilité.	Action en cours. Il était indispensable d'avoir une idée précise des baisses des dotations de l'Etat avant de réaliser un PPI précis.
Action n° 36	Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics et en rendre compte.	Action permanente

Améliorer l'entretien courant de la voirie

Action n° 37	Optimiser le service voirie de la communauté de communes afin d'améliorer l'entretien des voiries ne faisant pas l'objet d'une rénovation	Projet qui sera mis à l'étude dans le cadre de la future communauté de communes du Grand Albret
--------------	---	---

Aider à la rénovation des façades, des toitures et des menuiseries dans le périmètre du secteur sauvegardé

Action n° 38	Atténuer les contraintes du secteur sauvegardé par la mise en place d'une aide financière forfaitaire aux propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires). Le nombre de dossiers chaque année sera limité à la somme prévue annuellement au budget	Action réalisée. Mise en place par la délibération du conseil municipal du 18 septembre 2014. 120 000 € prévus sur la durée du mandat.
--------------	---	---

RECONQUÉRIR L'HABITAT DU CENTRE-VILLE

Action n° 39	Mettre en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)	Action réalisée
Action n° 40	Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitatys	Action en cours de réflexion sur un immeuble

COMMERCIALISER DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES PROCHES DU CENTRE-VILLE

Action n° 41	Viabiliser et commercialiser des terrains constructibles à Bourdilot-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété	En cours. Les premiers terrains seront commercialisés en fin d'année 2015
Action n° 42	Réserver un zonage dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour un écoquartier	En cours d'approbation

PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE, DÉVELOPPER NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

Action n° 43	Entrer dans la phase opérationnelle pour le projet @grinove, pôle économique sur l'Albret dédié aux nouvelles formes d'agriculture	Fait. Les prix du concours national ont été remis le 12 mai. La pépinière d'entreprises verra le jour en 2016
Action n° 44	Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire	En cours de réflexion
Action n° 45	Lancer la réalisation de la zone Labarre III et la requalification des zones existantes	Le principe de l'extension de Labarre a été acté à la CCVA. La requalification des zones existantes n'a pas été entamée
Action n° 46	Dynamiser le commerce local par la mise en place d'une OMAC (Opération de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce)	Retardé dans l'attente de fonds européens
Action n° 47	Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux (comme ce fut le cas pour le championnat de France de course d'orientation, ou le congrès de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences)	Action réalisée selon les opportunités
Action n° 48	Promouvoir l'offre touristique du territoire. Poursuivre les démarches pour la reprise du train touristique Nérac-Mézin dès 2014 (si aucun retard n'est pris) ; assurer une exploitation pérenne des gîtes communaux dès 2014 ; valoriser une destination « Baise » pour la navigation fluviale en renforçant notre coopération avec les autres villes bordant la Baise, notamment Condom ; relancer le projet d'un camping sur l'Albret accessible à tous ; installer une aire de camping-car	Fait pour le Train touristique, les gîtes et la navigation fluviale. En cours de réflexion pour le camping et l'aire de camping-car

FINALISER NOS DOCUMENTS D'URBANISME

Action n° 49	Finaliser dès 2014 quatre documents importants pour le développement de notre commune : le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), le règlement du secteur sauvegardé, le règlement local de publicité et le schéma directeur d'assainissement	Tous les documents seront exécutoires fin 2015
--------------	--	--

VALORISER NOTRE PATRIMOINE

Action n° 50	Finaliser le projet scientifique et culturel du Château afin d'obtenir à moyen terme un produit touristique et culturel porteur de développement économique	Action en cours
Action n° 51	Poursuivre les travaux de confortement du Château	Action en cours (budget 2015)
Action n° 52	Faire de la Maison des Conférences (en fonction des subventions mobilisables) une « Maison des écritures » (secteur sauvegardé, société historique, résidence d'écrivain)	En cours de réflexion
Action n° 53	Poursuivre la valorisation du Parc de la Garenne et la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal	Action en cours. Une nouvelle parcelle a été achetée en 2015. 6 parcelles achetées depuis 2008
Action n° 54	Créer un parcours patrimonial libre dans la ville pour les familles et les touristes	Action réalisée pour la Garenne. (pupitres et tablettes numériques)

POURSUIVRE NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action n° 55	Poursuivre la mise en œuvre des fiches de l'Agenda 21 afin de mieux relever les défis des années qui arrivent	Notre Agenda 21 local fait l'objet d'une demande de labellisation en 2015 par le ministère de l'écologie
Action n° 56	Poursuivre avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) les démarches pour une reprise du fret ferroviaire sur la ligne Condom / Port-Sainte-Marie à brève échéance	En attente d'une position claire de Réseau ferré de France sur le statut de cette ligne.

ORGANISER EFFICACEMENT NOTRE TERRITOIRE INSTITUTIONNEL

Action n° 57	Avancer vers la fusion des trois communautés de communes de l'Albret à l'horizon 2015 ou 2016 afin d'optimiser les actions et mutualiser les moyens	La fusion sera effective le 1 ^{er} janvier 2017
--------------	---	--





Olivier CAMPAN, Nicolas LACOMBE, Marylène PAILLARES et Christiane CARLESSO

LOT-ET-GARONNE
Le Département



Conseil départemental :

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

Les élections départementales ont eu lieu les 22 et 29 mars 2015. Voici les résultats sur le canton de l'Albret :

	Canton de l'Albret Premier tour	Deuxième tour	Nérac Premier tour	Deuxième tour
Inscrits	12870	12870	5387	5387
Votants	7 816 (60,73 %)	8055 (62,58%)	3166 (58,77 %)	3269 (60,68 %)
Manuel DUARTE (FN)	1785 voix (23,82%)	1678 voix (21,61%)	641 voix (21,05%)	575 voix (18,15%)
Nicolas LACOMBE Marylène PAILLARES (Maj Dépt)	2736 voix (36,50%)	3609 voix (46,48%)	1317 voix (43,25%)	1784 voix (56,31%)
Nicolas CHOISNEL Sophie HOSTE (Union droite et centre)	2119 voix (28,27%)	2477 voix (31,90 %)	669 voix (21,97%)	809 voix (25,54%)
Elisabeth CHINI Patrice DUFAU (PC/Front de gauche)	855 voix (11,41 %)		418 voix (13,73 %)	

Marylène PAILLARES et Nicolas LACOMBE siègent dans la majorité départementale présidée par Pierre CAMANI.

✦ Nicolas LACOMBE

- Vice-Président du Conseil départemental
- Président de la commission éducation et transports scolaires
- Membre associé de la commission Infrastructure et aménagement du territoire

✦ Marylène PAILLARES

- Vice-présidente de la commission Affaires générales / personnel
- Membre de la commission Culture, sports, vie associative

Nicolas LACOMBE et Marylène PAILLARES représentent aussi le Conseil départemental dans un certain nombre de conseils d'administrations (Collèges, EHPAD, organismes divers).

Le rôle des remplaçants

Les remplaçants se substituent aux titulaires en cas de décès d'un titulaire ou de démission en cas de cumul des mandats (2 mandats électifs seulement sont autorisés). Dans la pratique, les remplaçants peuvent représenter les titulaires lors d'inaugurations ou d'assemblées générales. Les remplaçants ne peuvent pas siéger au conseil départemental. Ils ne perçoivent pas d'indemnités.

POUR NOUS JOINDRE

✦ Un seul numéro de téléphone
05 53 97 63 50

✦ Courriels :
nicolas.lacombe@laposte.net
marylenepaillares@outlook.com

✦ Une seule adresse postale :
Hôtel de Ville
Place du général de Gaulle
47 600 NERAC

Nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer tous les jours, du lundi au samedi

Andiran, Calignac, Espiens, Fieux, Francescas, Fréchou, Lamontjoie, Lannes, Lasserre, Mézin, Moncaut Moncrabeau, Montagnac/Auvignon, Nérac, Nomdieu, Poudenas, Réaup-Lisse, St-Pé-Saint-Simon, St-Vincent-de Lamontjoie, Ste-Maure-de-Peyriac, Saumont, Sos-Gueyze-Meylan

ANIMATIONS ESTIVALES 2015



JUILLET

14 juillet

→ *Marché saveurs et quinquette*

Quai de la Baïse

20h/21h Concert Union Musicale

21h/22h30 - Concert Route 66 (Rock)

22h30 Feu d'artifice

23h Bal

23h/1h Orchestre Jean-Claude Francois (Musette) - Rens. 05 53 97 40 50

16 juillet

→ *Grand spectacle de Volerie* avec la Fauconnerie Marche et les Ecuries Baloc
Deux représentations à 17h et 18h30
Théâtre de verdure et abords précédées d'un appel devant le château
Rens. 05 53 65 21 11

Du 17 au 18 juillet

→ *Fêtes du Grand Nérac*

Le 17 juillet à 21h : Courses landaises arènes couvertes place du Foirail

Le 18 juillet à 20h Soirée carcasses et repas dansant place du Foirail
Rens. et réserv. 06 40 45 05 80

19 juillet

→ *Vide grenier*

Parc de la Garenne toute la journée
Rens. et réserv. 06 40 45 05 80

21 Juillet

→ *Marché saveurs et quinquette*

Quai de la Baïse

20h/21h30 Bullit (Jazz Boogaloo)

21h45/23h30 E.c what else (Blues/Rock)

Rens. 05 53 97 40 50

Du 23 au 25 Juillet

→ *Braderie d'été des commerçants*

Organisée par le groupement des commerçants et artisans. Braderie dans les rues. Podium avec jeux pour les enfants.

25 juillet à 20h Sardinade géante place de la Mairie et 21h Bal gratuit
Rens. 05 53 65 48 94

23 juillet

→ *Fred Drum* artiste graffeur élaborera en live du portrait de Marguerite de Valois dans un style figuratif. Dès 15h. Rens. 05 53 65 21 11

Du 31 juillet au 30 août

→ *Exposition de peinture* salle des Ecuysers

Ouvert du dimanche au vendredi de 14h à 19h - Le samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Rens. 09 50 20 69 52

26 juillet

→ *Un dimanche au vignoble*

Groupe Trio Swing Guitae
Rens. 05 53 65 27 75

28 juillet

→ *Concours de Pétanque Petit Nérac*

Place des courses. Ouvert aux licenciés
Rens. 05 53 65 10 41



28 juillet

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/21h30 Michel Maestro
(Chansons françaises)
21h45/23h30 Ezza (Groove Touareg)
Rens. 05 53 97 40 50

30 juillet

→ *Soirée enquête en nocturne dans le château* avec la cie Paradoxales

Sous la forme d'un jeu de rôle, les participants seront invités à résoudre une énigme. Rens. 05 53 65 21 11

AOÛT

Les 1^{er} et 2 août

→ *Fêtes des Vins du Terroir et de l'Albret*

Marché et repas gastronomiques dans les rues, artisans d'art, animations

2 août

→ *Chapitre du melon de Nérac*

Défilé de la confrérie, intronisations, apéritif. 17h : Championnat du monde de courses de barriques. 23h : Feu d'artifice. Rens. 05 53 65 27 75

4 août

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/21h30 Thomas Khan (Blues/Flok)
21h45/23h30 Mawyd (Reggae)
Rens. 05 53 97 40 50

6 août

→ *Grand spectacle de Volerie* avec la Fauconnerie Marche et les Ecuries Baloc Deux représentations à 17h et 18h30 Théâtre de verdure et abords précédées d'un appel devant le château
Rens. 05 53 65 21 11

8 août

→ *Festival de Musique en Albret*

Quatuor à cordes Arod 20h30 au Temple.

9 août

→ *Concours pétanque néracaise*

Toute la journée

11 août

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/21h30 Upton (Soul Funk)
21h45 23h30 Duke (Funk/Groove)
Rens. 05 53 97 40 50

13 août

→ *La tête dans les étoiles*

Musée de 20h à 22h parcours dans le château autour de l'astronomie et l'astrologie au XVI^e siècle avec une liseuse de runes. De 22h à minuit déplacement en musique dans le parc de la garenne jusqu'au théâtre de verdure et intervention du montreur d'étoiles.

14 août

→ *Festival de Musique en Albret*

Michel Portal (clarinette) François Salque (Violoncelle) Pierre Perchaud (guitare). 20h30 - Espace d'Albret

15 août

→ *Vide grenier* organisé par le club Taurin. Toute la journée au parc de la Garenne.

Rens. 06 40 45 05 80 - 06 32 81 88 08.

18 août

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/21h30 Ua/Tea (Ethno Folk) (Blues/Flok)
21h45/23h30 Laboca (Salsa)
Rens. 05 53 97 40 50

20 août

→ *Ateliers armes et combats et taille de pierre* parc de la Garenne, deux ateliers

de 13h30 à 18h - Atelier de taille de pierre par l'association Compass. À 16h atelier sur les armes et combats avec l'association Ligue Savate Aquitaine comprenant une découverte des armes et une initiation à l'art du combat et au maniement des armes.

22 août

→ *Vach'Altrap*

Organisé par le club Taurin. Jeux intervilles avec vaches landaises
21h arènes couvertes place du Foirail
Rens. 06 40 45 05 80

25 août

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/21h30 Soulaya (Soul/Jazz)
21h45/23h30 Chouf (Chanson rock)
Rens. 05 53 97 40 50

1^{er} Septembre

→ *Marché saveurs et quinguette*

Quai de la Baïse
20h/23h30 Artichaut orchestra (Jazz Klezmer/Gascon)
Rens. 05 53 97 40 50

TOUT L'ÉTÉ...

Office de tourisme

Du 5 juillet au 30 août du lundi au samedi de 9h/13h et de 14h/18h
Dimanche et jours fériés de 10h/13h et de 15h/17h. - Rens. 05 53 65 27 75 ou sur <http://albret-tourisme.com/>

Médiathèque

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 - Rens. 05 53 97 40 55

Cinéma

Ouvert 7j/7 sauf le mardi. Tarifs 7€ / réduits (-18/+65ans) 5,80€ - Mercredi tarifs réduits - samedi et jours fériés tarifs pleins - Rens. et programme 05 53 65 25 25

Tous les jours au

Château-Musée Henri IV

De la saga des Albret aux origines d'Henri IV Visites 7j/7 de 10h à 18h - Visites commentées à 11h et 15h du lundi au vendredi et à 15h et 16h30 le samedi et le dimanche. 4€ / réduit 3€ / gratuit < 12 ans. Rens. 05 53 65 21 11

Tous les mardis du 30 juin au 2 septembre

Marché nocturne

« Saveurs et Guinguette »

Marché de producteurs, quai de la Baïse, dès 19h, dégustation de produits du terroir, repas dans les rues. Animations diverses et gratuites. Concerts gratuits à 21h.

Visite du Château du Frandat

Du 7 juillet au 28 août les mardi et vendredi à 10h30 (pas le départ le 14 juillet mais le 15 juillet) . Réserv. 05 53 65 23 83

Paroisse St François d'Assise

Du 18 Juillet au 16 Août - Exposition sur « les pas des pèlerins de Moissac à Assise » Ouvert les samedi et dimanche de 14h30 à 18h30 - Rens. 05 53 97 31 19

Visite nocturnes de la ville

durée 2h « Janouille sur les traces de son père, le Bon Roy Henri ». Les 22 et 29 juillet et les 5, 12 et 19 août. Rens. 05 53 65 27 75

Chocolaterie la Cigale

Du 1^{er} au 10 Juillet et du 4 au 28 août de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30. Fermé les samedi, dimanche et lundi. Rens. 05 53 65 15 73

Lud'O Parc

Du 4 juillet au 6 septembre de 10h30 à 19h30, le mercredi jusqu'à 21h30. Tarifs journée 11€ / réduit 8€ / gratuit < 3ans / tarifs réduits après 16h. Rens. 05 53 65 27 75 ou sur <http://www.ludoparc.eu/>

Les croisières du Prince Henry

7j/7 à 11h, 15h, 16h30 et 17h - Tarifs 8,80€ / réduit 6€ / gratuit <4ans - Jedis midi déjeuner-croisière - Rens. 05 53 65 66 66 <http://www.croisieresduprincehenry.com/>

Visite interactive de la Garenne

Tous les jours à l'office de tourisme Rens.05 53 65 27 75.

Chemin de fer touristique du pays de l'Albret

Du 4 juillet au 30 août 7j/7 sauf lundi et samedi matin. Départ de Nérac à 10h15, 14h 5, ou 16h40 vers Mézin - Durée 2h05. 9€ / réduit 6€ / gratuit < 5ans Rens. 06 98 16 55 33 ou 06 03 85 26 54 <http://chemin-de-fer-touristique-du-pays-de-l-albret.blog4ever.com/>

2015 : UN BUDGET économe, conforme aux engagements de la municipalité

Le budget 2015 tel qu'il a été adopté par le conseil municipal au mois d'avril est conforme aux engagements pris durant la campagne électorale dont vous trouverez un bilan d'étape dans les pages qui précèdent.

Il repose sur plusieurs piliers qui marquent notre gestion :

- 1... Stabilité fiscale pour la 9^{ème} année consécutive
- 2... Baisse des dépenses de fonctionnement
(7 895 572 € en 2015 contre 8 054 084 € en 2014)
- 3... Maîtrise des dépenses de personnel (3 923 415 € comme en 2014)
- 4... Autofinancement en hausse (522 812 € en 2015 contre 421 243 € en 2014)
- 5... Modération de l'investissement et donc de l'emprunt
(le stock de la dette sera moins élevé en fin de mandat qu'en début)
- 6... Respect des engagements pris durant la campagne électorale et des 57 actions proposées.

Les Chiffres

BUDGET PRIMITIF 2015

- Budget principal : 12 220 920 €
(4 325 348 € en investissement,
7 895 572 € en fonctionnement)



Boulevard Pierre de Coubertin

Baisse des dotations de l'ÉTAT : COMBIEN ?

La principale dotation de l'Etat est la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Depuis qu'elle existe, cette dotation augmentait un peu tous les ans pour atteindre 1 405 002 € en 2013. En 2014, elle a subi une première baisse imposée par l'Etat. Nous connaissons aujourd'hui la trajectoire de baisse jusqu'en 2017, puisque nous savons qu'elle sera à cette date de 928 299 €. Le différentiel 2013-2017 est donc de 476 703 €, ce qui fait une perte cumulée sur la période 2013-2014 de 1 082 866 €. Une baisse aussi massive est inédite et contraint toutes les collectivités à des mesures drastiques d'économies, voire des suppressions de politiques publiques. Si les baisses continuent après 2017, c'est une véritable catastrophe budgétaire qui s'annonce pour beaucoup de communes.

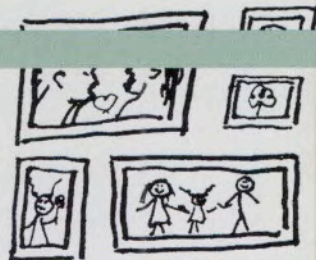


Quelques dépenses 2015 en chiffres

- 3 923 415 € : salaire (avec charges) des employés municipaux
- 160 000 € : achat d'une nouvelle balayeuse (sans reprise)
- 45 000 € : achat d'un praticable pour la gymnastique (gymnase Dieulivol)
- 223 685 € : travaux au Château
- 420 400 € : consommation de gaz, électricité et carburants + eau
- 25 976 € : achat de livres et disques pour la médiathèque
- 61 404 € : marché de nettoyage des locaux sportifs
- 230 000 € : versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- 232 000 € : subventions versées aux 130 associations néracaises
- 90 000 € : ccas
- 208 195 € : annuité dette

PETIT LEXIQUE BUDGÉTAIRE

- ... Budget primitif : voté par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année
- ... Equilibre budgétaire : la loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'Etat, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.
- ... Dépenses d'investissement : concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.
- ... Recettes d'investissement : proviennent des dotations de l'Etat, des subventions diverses, des emprunts.
- ... Dépenses de fonctionnement : sont liées au fonctionnement courant de la collectivité telles que rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts
- ... Recettes de fonctionnement : proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'Etat.



L'Opération Programmée d'Amélioration de L'Habitat (OPAH) du Pays d'ALBRET

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Pays d'Albret, des aides exceptionnelles sont mobilisables pour l'amélioration de votre logement (performances énergétiques, adaptation à l'âge ou au handicap, traitement de la dégradation), que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire d'un logement vacant ou en location.

Si vous êtes propriétaire occupant, selon vos ressources, vous pouvez bénéficier d'aides allant jusqu'à 65 % du montant hors taxes de vos travaux. Si vous êtes propriétaire d'un logement vacant ou en location, les aides peuvent atteindre 50 % du montant des travaux à engager.

L'association PACT HD 47 est chargée par le Pays d'Albret de vous informer et vous accompagner gratuitement à toutes les étapes de votre projet, n'attendez plus pour les contacter :

PACT HD 47
3 place Armand Fallières Agen
05 53 77 35 00
info@pact-hd47.com
www.pact-hd47.com



Une MAIRIE à VOTRE SERVICE

SERVICES ADMINISTRATIFS

Les services administratifs vous accueillent du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- Etat civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'Eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 64
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50
- Médiathèque : 05 53 97 40 55
- Piscine : 05 5365 94 58



« L'Essentiel », le magazine de la Ville de Nérac.
Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE.
Rédaction Nicolas LACOMBE. Conception graphique et mise en page : resomums.com. Crédit photos : Sébastien Carion, Nicolas Lacombe, Marie-Claude Dupouy, Maurice Monnier - Imprimé en France, dépôt légal juillet 2015.
Tirage : 5 000 exemplaires.
Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

BILLET de la MAJORITÉ

Transparence

L'opposition tente d'entretenir l'idée d'un manque de transparence de la majorité municipale dans la gestion de la Ville de Nérac.

C'est la chose la plus facile à faire quand on a peu de dossiers sur lesquels marquer sa différence quand on est dans l'opposition.

Pourtant, l'opposition assiste à la commission des finances au cours de laquelle sont distribués des documents budgétaires synthétiques. Il est chaque fois précisé que les documents comptables complets sont à la disposition de chacun, tout comme ils sont à la disposition de tous les citoyens.

Pour le vote du budget, les élus de l'opposition ont exactement les mêmes documents que les élus de la majorité, ce qui ne semble pas leur suffire.

Quand le Maire propose que la totalité des documents budgétaires, dans leur version comptable intégrale soient adressés à l'ensemble des élus de l'opposition, cela est pris pour du mépris. Difficile équation que de satisfaire l'opposition...

Pourtant, le Maire a fait une proposition à l'opposition qu'elle n'aurait probablement pas eue dans beaucoup de communes : il a été proposé d'associer tous les élus (majorité et opposition) à la définition de la stratégie financière de la commune sur le budget annexe du Bourdilot (hérité de l'ancienne municipalité) qui est appelé à poser des problèmes importants si nous ne prenons pas des mesures énergiques.

Espérons que les élus d'opposition sauront se saisir de cette ouverture !

Les élus de la majorité municipale

BILLET de l'OPPOSITION

Chères Néracaises, Chers Néracais, Voici en quelques points, les éléments marquants qui ont jalonné ces derniers mois :

Malgré nos demandes répétées d'explications et de documents, nous ressentons un manque délibéré de transparence à notre égard qui nous conduit parfois à prendre des positions pouvant être mal interprétées.

C'est dans ce contexte que nous avons voté contre les comptes administratifs et les budgets primitifs au cours d'un conseil municipal houleux clôturé ainsi par le directeur des services M. Pommier : « l'opposition, rien à foutre! »

Le Maire a ouvert cette année 2 lignes de trésorerie (« découverts ») d'un montant de 1 200 000 €. Vous comprendrez donc certainement qu'au vu des fortes baisses de subvention de l'Etat et dans le contexte économique actuel, nous pouvons légitimement nous inquiéter des stratégies financières de la majorité et de leurs conséquences que nous devons tous assumer.

De façon plus anecdotique au vu des sommes concernées, nous avons également voté contre le remboursement de frais de déplacement pour 2 adjoints, non pas par suspicion de sortie au Moulin Rouge mais simplement car aucune facture ne nous a été présentée. Enfin, concernant la maison de santé, M. Lacombe avance à la CCVA la somme de 200.000€ qui correspond à une subvention européenne que nous ne sommes pas sûrs d'obtenir (somme qu'il faudra emprunter...). N'étant pas hostiles à ce projet, nous ne nous sommes qu'abstenus sur ce point. Cependant, sachant que la maison de santé risque déjà de peser lourd sur les épaules des néracais (sans proposition médicale supplémentaire à ce jour), il ne nous semble pas justifié de prendre un tel risque financier dans le seul but de démarrer plus rapidement les travaux. Voilà pour l'essentiel. Nous restons à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter. Nous continuerons à vous représenter avec comme seul objectif l'intérêt de tous.

Nous restons à votre écoute, vous pouvez nous joindre par mail : oppositionnerac@laposte.net

Le groupe des élus de l'opposition : Laurence Franzoni, Thierry Trégouet, Amandine Bagolin, Marianne Maigne et Cyril Basset